

SÉANCE DU MERCREDI 28 FÉVRIER 2017

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : Anne Froidevaux (PDC), présidente

Scrutateurs : Nicolas Maître (PS) et Brigitte Favre (UDC)

Secrétariat : Jean-Baptiste Maître, secrétaire du Parlement

Excusés : David Balmer (PLR), Josiane Daepf (PS), Claude Gerber (UDC), Erica Hennequin (VERTS), André Henzelin (PLR), Alain Lachat (PLR), Frédéric Lovis (PCSI), Jean-Pierre Mischler (UDC), Thomas Schaffter (PCSI), Jean-Daniel Tschan (PCSI) et Bernard Varin (PDC)

Suppléants : Serge Caillet (PLR), Fabrice Macquat (PS), Jean Lusa (UDC), Baptiste Laville (VERTS), Michel Tobler (PLR), Alain Bohlinger (PLR), Gabriel Friche (PCSI), Jean Leuenberger (UDC), Philippe Eggertswyler (PCSI), Monika Kornmayer (PCSI) et Jacques-André Aubry (PDC)

(La séance est ouverte à 8h30 en présence de 60 députés et de l'observateur de Moutier.)

1. Communications**2. Questions orales**

- Raoul Jaeggi (Ind.) : Projet de Théâtre du Jura et conséquences du retrait de Coop comme investisseur (satisfait)
- Pauline Queloz (Ind.) : Alternatives de localisation de services administratifs aux Franches-Montagnes suite au déplacement prévu du Bureau des personnes morales à Moutier (non satisfaite)
- Nicolas Maître (PS) : Fermeture d'agences Raiffeisen dans les localités jurassiennes (partiellement satisfait)
- Damien Lachat (UDC) : Conflits d'intérêts et liens familiaux dans le cadre de nominations (non satisfait)
- Didier Spies (UDC) : Projet d'ouverture d'une école obligatoire totalement bilingue dans le Canton ? (satisfait)
- Philippe Eggertswyler (PCSI) : Surexposition des jeunes enfants aux écrans : enjeu de santé publique (satisfait)
- Thomas Stettler (UDC) : Fermeture de l'accès à la piste cyclable Delémont–Soyhières au trafic forestier (satisfait)
- Alain Schweingruber (PLR) : Aménagement du temps de travail à la Caisse de compensation et égalité de traitement (satisfait)
- Suzanne Maitre (PCSI) : Remboursement au Canton, par CarPostal, des subventions indûment perçues (satisfaite)
- Baptiste Laville (VERTS) : Dépôt de matériaux sur le site du motocross d'Ederswiler (non satisfait)
- Alain Bohlinger (PLR) : Responsabilité de l'entretien des cours d'eau et de l'élimination des déchets obstruant les ponts (partiellement satisfait)
- Fabrice Macquat (PS) : Participation financière des parents aux sorties extrascolaires limitée par un arrêt du Tribunal fédéral (satisfait)
- Michel Choffat (PDC) : Saccage d'une cellule par un détenu et coûts pour l'Etat (non satisfait)

- Philippe Rottet (UDC) : Libéralisation de la profession de ramoneur dans le Jura ? (non satisfait)
- Yves Gigon (Ind.) : Aire d'accueil pour les gens du voyage étrangers : où en est-on ? (satisfait)
- Loïc Dobler (PS) : Soutien à l'association pour le financement du journalisme (satisfait)
- Mélanie Brülhart (PS) : Bénéfice de la Confédération de 4,8 milliards de francs et affectation de ce montant à des projets plutôt qu'à la réduction de la dette (satisfaite)

3. Election d'un remplaçant de la commission de l'environnement et de l'équipement

Ami Lièvre (PS) est élu tacitement.

4. Election d'un remplaçant de la commission de la justice

Nicolas Girard (PS) est élu tacitement.

5. Election d'un membre, éventuellement d'un remplaçant, de la commission des affaires extérieures et de la formation

Sont élus tacitement : Anaïs Girardin (PDC) en qualité de membre et Gérald Crétin (PDC) en qualité de remplaçant.

6. Election d'un membre, éventuellement d'un remplaçant, de la commission de l'économie

Sont élus tacitement : Nicolas Maître (PS) en qualité de membre et Jean-Daniel Ecoeur (PS) en qualité de remplaçant.

7. Election de deux remplaçants de la commission de la santé et des affaires sociales

Sont élus tacitement : Gérald Crétin (PDC) et Noémie Koller (PS).

8. Décision sur la demande de levée d'immunité des membres du Tribunal cantonal

Au vote, l'entrée en matière est acceptée par 59 députés.

Romain Schaer (UDC) demande le vote secret, proposition qui ne recueille pas les 15 voix nécessaires.

Majorité de la commission :

Arrêté portant refus de la levée de l'immunité des juges permanents du Tribunal cantonal

Le Parlement de la République et Canton du Jura,

vu l'article 11a de la loi d'organisation judiciaire du 23 février 2000 (1),

vu le rapport du 22 février 2018 de la commission de la justice relatif à la demande de levée d'immunité des juges du Tribunal cantonal suite à la dénonciation pénale de M. Yves Gigon,

arrête :

Article unique La levée de l'immunité des juges permanents du Tribunal cantonal, dans le cadre de la procédure pénale découlant de la dénonciation de M. Yves Gigon, est rejetée.

Minorité de la commission :

Arrêté portant levée de l'immunité des juges permanents du Tribunal cantonal

Le Parlement de la République et Canton du Jura,

vu l'article 11a de la loi d'organisation judiciaire du 23 février 2000 (1),

vu le rapport du 22 février 2018 de la commission de la justice relatif à la demande de levée d'immunité des juges permanents du Tribunal cantonal suite à la dénonciation pénale de M. Yves Gigon,

arrête :

Article unique L'immunité des juges permanents du Tribunal cantonal, à savoir de M. Philippe Guélat, Mme Sylviane Liniger Odiet, M. Daniel Logos, M. Jean Moritz et M. Gérald Schaller, dans le cadre de la procédure pénale découlant de la dénonciation de M. Yves Gigon, est levée.

Au vote, la proposition de la majorité de la commission est acceptée par 38 voix contre 19.

Département de l'environnement

9. Arrêté octroyant un crédit de 870'000 francs destiné à financer l'aménagement de la rue du Gravier et du carrefour rue du Gravier-rue Achille-Merguin à Porrentruy

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est adopté par 53 députés.

10. Motion no 1206

Projet d'agglomération de troisième génération de Delémont : adaptons les moyens financiers en conséquence !

Loïc Dobler (PS)

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose d'accepter la motion.

Au vote, la motion no 1206 est acceptée par 45 voix contre 9.

11. Question écrite no 2963

Ne pas entraver le bon fonctionnement des triages forestiers

Ernest Gerber (PLR)

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement.

12. Question écrite no 2965

Vers une qualité d'eau adaptée

Christophe Terrier (VERTS)

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

13. Question écrite no 2969

Quel avenir pour nos arbres au bord des routes ?

Hanno Schmid (VERTS)

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement.

14. Question écrite no 2970

L'administration passe à la vitesse inférieure

Thomas Stettler (UDC)

L'auteur n'est pas satisfait de la réponse du Gouvernement.

15. Question écrite no 2971

Nouvelles découvertes au Château de Porrentruy : des investissements à réorienter sous un angle touristique ?

Thomas Schaffter (PCSI)

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

Département des finances

16. Modification de la loi d'impôt (deuxième lecture)

Article 76a, alinéa 1

Majorité de la commission (= texte adopté en première lecture) :

Sont exonérés de l'impôt les bénéficiaires des personnes morales qui poursuivent des buts idéaux pour autant qu'ils n'excèdent pas 30'000 francs et qu'ils soient affectés exclusivement et irrévocablement à ces buts.

Minorité de la commission :

Sont exonérés de l'impôt les bénéficiaires des personnes morales qui poursuivent des buts idéaux pour autant qu'ils n'excèdent pas 50'000 francs et qu'ils soient affectés exclusivement et irrévocablement à ces buts.

Au vote, la proposition de la majorité de la commission est acceptée par 45 voix contre 11.

Les autres articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification de la loi est adoptée par 46 voix contre 11.

17. Motion no 1204

Révision du «Décret sur la Caisse de pensions des membres du Gouvernement» du 12 février 1981

Pierre Parietti (PLR)

18. Question écrite no 2968

Frein à l'endettement : quelles pratiques en Suisse ?

Rémy Meury (CS-POP)

Ces points sont reportés à la prochaine séance.

Département de l'intérieur

19. Motion no 1203

Analyse approfondie de l'organisation pour l'accueil et la gestion des migrants

Didier Spies (UDC)

Ce point est reporté à la prochaine séance.

Département de la formation, de la culture et des sports

20. Question écrite no 2966

HEP-BEJUNE : on améliore les comptes en se sucrant sur le dos des étudiants ?

Rémy Meury (CS-POP)

21. Question écrite no 2967

Formation complémentaire «1P-4P» proposée par la HEP-BEJUNE : comment justifier une telle inflation ?

Rémy Meury (CS-POP)

22. Question écrite no 2972
Résiliation des contrats d'apprentissage
Quentin Haas (PCSI)

Ces points sont reportés à la prochaine séance.

Département de l'économie et de la santé

23. Motion no 1202
Egalité salariale dans les entreprises et institutions mandatées et celles subventionnées par
le canton du Jura : application de la charte fédérale pour l'égalité salariale
Mélanie Brülhart (PS)

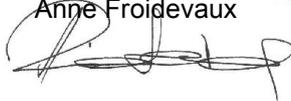
Ce point est reporté à la prochaine séance.

Les procès-verbaux nos 42 et 43 sont acceptés tacitement.

La séance est levée à 12.15 heures.

Delémont, le 28 février 2018

La présidente :
Anne Froidevaux



Le secrétaire :
Jean-Baptiste Maître



Annexes : - Motions nos 1207 à 1211
- Postulats nos 381 et 382
- Questions écrites nos 2981 à 2991
- Motion interne no 132